

République française
COTE D'OR
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2022-08

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Le 1^{er} Avril 2022 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Étaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, ~~QUIGNARD Jean-Pierre~~, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, ~~CHARREAU Samuel~~, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan,

Procuration :

Absents : QUIGNARD Jean-Pierre et CHARREAU Samuel.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Date de la convocation

25/03/2022

Date d'affichage

04/04/2022

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -38 255.71 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 58 075.64 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -54 303.27 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 101 810.89 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 106 800.00 €

En recettes pour un montant de : 79 050.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 120 308.98 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 120 308.98 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 39 577.55 €

Envoyé en Sous-Préfecture de Beaune le
Reçu en Sous-Préfecture de Beaune le
Affiché le
Identifiant Acte:



Le Maire,

Jocelyn CHAPOTOT